


Handicap : 240 nouvelles places en Maine-et-Loire pour un meilleur accompagnement

Publié il y a 22 heures le 06/02/2025

Par **La rédaction** 



Crédit Département 49

Le Département de Maine-et-Loire a lancé un vaste plan pour renforcer l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Grâce à un effort conjoint avec l'Agence régionale de santé (ARS), ce sont 240 nouvelles places qui vont voir le jour d'ici 2028, soit le double des prévisions initiales. Ce projet vise à proposer des solutions adaptées aux besoins des personnes concernées, en mettant l'accent sur leur autonomie et leur bien-être.

Un renforcement de l'offre d'accompagnement

Avec ces 240 places supplémentaires, le département entend répondre aux nombreux défis de l'accompagnement du handicap. Elles permettront de soutenir les personnes vieillissantes, de faciliter l'intégration des jeunes adultes dans des dispositifs adaptés, de mieux prendre en charge les troubles du spectre de l'autisme et d'intensifier l'accompagnement à domicile. Pour financer ce dispositif, une enveloppe de 6 millions d'euros par an sera consacrée au fonctionnement de ces nouvelles places.

Le déploiement se fera progressivement jusqu'en 2028. Parmi ces places, 37 offriront un hébergement permanent, tandis que les autres proposeront des alternatives comme le service à domicile, des solutions temporaires ou du répit pour les familles.

Des premières réalisations déjà concrètes

Dès 2024, plusieurs places ont déjà été mises en place, notamment dans le cadre de l'accompagnement à domicile et des jeunes adultes en situation de handicap. L'Établissement public médico-social de l'Anjou a ouvert 14 places destinées à un suivi médical, tandis que l'association Handicap Anjou a mis en place un dispositif spécifique pour 20 jeunes adultes. Des solutions d'hébergement ont également vu le jour avec une place à l'Arche en Anjou et quatre logements accompagnés à La Chevalerie.

En 2025, le programme se poursuivra avec l'ouverture de 71 places supplémentaires, dont certaines dédiées aux séjours de répit. Une équipe spécialisée dans le handicap et la gérontologie sera également mise en place pour accompagner les personnes âgées en situation de handicap et soutenir les professionnels qui les assistent au quotidien.

Un investissement conséquent pour garantir ces avancées

L'Agence régionale de santé des Pays de la Loire investira 3,3 millions d'euros pour soutenir ces nouvelles solutions. Ces fonds serviront notamment à améliorer l'accompagnement des enfants en difficulté scolaire et à renforcer les dispositifs déjà existants. Une partie sera également consacrée à la création de nouvelles places pour les adultes, en établissement ou à domicile, afin d'apporter une réponse plus adaptée aux besoins des usagers et de leurs familles.

Un engagement politique fort

Pour Florence Dabin, Présidente du Département, ces 240 nouvelles places illustrent un engagement concret en faveur des personnes en situation de handicap. « **Nous avons fait le choix d'investir malgré un contexte budgétaire tendu, car l'accompagnement des personnes en situation de handicap est une priorité. Ces solutions sont essentielles pour leur permettre de vivre dans de bonnes conditions, tout en soutenant leurs proches.** »

De son côté, Annyvonne Auffret, Directrice territoriale de l'ARS, insiste sur l'importance de cet effort collectif. « **L'amélioration du quotidien des personnes en situation de handicap passe par des solutions concrètes et adaptées. Grâce à un travail commun entre les acteurs du secteur, nous avons pu débloquer plus de 21 millions d'euros pour la création de nouvelles places et services en Pays de la Loire.** »